

Service études, évaluations et statistiques

Conditions d'emploi et expositions aux risques professionnels : les spécificités franciliennes

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi (Direccte)



LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

- La région Ile-de-France concentre près d'un quart des salariés du territoire national et révèle des écarts très importants selon les territoires
- **Une grande disparité d'établissements** : Plus de 360 000 établissements réunissant plus de 4,3 millions de salariés. Un salarié sur cinq travaille dans des établissements de 500 salariés et plus et la même part travaille dans des établissements de moins de 10 salariés.
- **Une région à dominante tertiaire** : 64% des établissements employant au moins un salarié relèvent du tertiaire
- **Un poids variable selon les territoires** : Le poids du tertiaire varie de 51 et 53% pour la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise à 70,7 et 75,2% pour les Hauts-de-Seine et Paris

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

- **Un poids apparemment important de l'emploi industriel** : En volume de salariés employés, l'Ile-de-France reste la première région industrielle de France (devant Rhône Alpes) puisqu'elle regroupe 14,3% des effectifs salariés industriels.
- **qui renvoie pour une part à la présence importante des sièges d'entreprise en Ile-de-France** où se définissent les politiques de prévention des risques appliquées dans tous les établissements y compris hors Ile-de-France.
- **Des projets de développement territorial : le Grand Paris** : , dix contrats de développement territorial (CDT) ont été signés. Chacun de ces contrats s'organise autour d'un noyau central d'activités. Intégrer à ces projets la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels est nécessaire pour que qualité de l'emploi aille de pair avec développement économique.

Le risque de désinsertion professionnelle pour une population active qui vieillit

- Les salariés de 50 ans et plus franciliens sont davantage en activité et en emploi qu'au niveau France entière. Cependant, passé 50 ans les taux d'activité et d'emploi chutent très rapidement.
- A Paris et dans les Hauts de Seine, les salariés de 50 ans et plus sont davantage en emploi qu'ailleurs. A l'inverse, moins de 60% des salariés de Seine-Saint-Denis sont en emploi.
- L'exposition au travail pénible accroît le risque de limitation des activités quotidiennes : parmi les seniors exposés au cours de leur carrière à au moins une pénibilité physique durant 15 ans, 68% sont en emploi après 50 ans contre 75% lorsqu'ils n'ont pas été exposés à la pénibilité.
- D'après les projections de l'INSEE, la croissance de la population active serait tirée par l'augmentation des taux d'activité des plus de 50 ans (expliquant 85% de l'augmentation de la population active). L'âge moyen de la population active augmenterait ainsi jusqu'en 2025.

L'EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

- **Les contraintes professionnelles physiques les plus fréquemment rencontrées** sont les contraintes posturales et articulaires (69% des salariés franciliens mais 77% des salariés des autres régions) et les contraintes visuelles
- **Près de 300 000 salariés exposés aux produits cancérogènes** : les salariés de la construction et de l'industrie sont plus exposés à ces produits (respectivement 27% et 10%). La maintenance (37% des salariés), le bâtiment et travaux publics (31%) et la mécanique (23%) sont les domaines professionnels concernés. Dans 42% des cas, les salariés ne disposent pas de protections collectives.
- **Les jeunes de moins de 25 ans: plus exposés aux contraintes de rythme, physiques et posturales, quelle prévention des troubles musculo-squelettiques**

L'EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

- **Les salariés franciliens travaillent et sont plus longtemps absents de chez eux que les salariés des autres régions** : l'amplitude horaire journalière est plus forte en Ile de France que dans les autres régions : en raison des cadres mais aussi au sein de chaque CSP et renvoie alors sans doute aux durées des trajets domicile travail. L'industrie (33%), le transport, l'information et la communication, les activités financières, les activités scientifiques et techniques et la santé (50%) sont les secteurs les plus concernés.
- **Les salariés franciliens sont plus fréquemment dans des situations de « job strain » que les salariés des autres régions** au sein de chaque CSP, les franciliens se distinguent des salariés autres régions par une appartenance plus fréquente à la classe des salariés tendus (professions intermédiaires, ouvriers qualifiés, employés administratifs) ou en situation de « job strain ». Ce dernier état constitue l'une des composantes des risques psychosociaux

L'EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

- **Un salarié sur quatre déclare être confronté à au moins un comportement hostile dans son emploi actuel** : les comportements dégradants, les dénis de reconnaissance et les comportements méprisants concernent plus fréquemment les jeunes et les salariés de nationalité étrangère.
- **L'impact de la crise sur les conditions de travail et l'exposition aux risques professionnels** : les salariés des entreprises « en crise » connaissent une plus grande insécurité de l'emploi, mais aussi un travail plus intense, des marges de manœuvre réduites et des rapports sociaux plus tendus que les salariés des établissements « stables ».
- **Le repérage des procédures de licenciement collectif peut constituer un signal d'alerte sur les risques psychosociaux**. Ainsi, sur l'Ile-de-France, plus de 20 000 emplois menacés par des procédures collectives entre 2015 et 2016, Paris et les Hauts-de-Seine en regroupant la moitié.

Merci

- De votre attention